



Charte des Ambassadeurs de Boulogne-sur-Mer Attractive

La richesse et le dynamisme économique du territoire boulonnais méritent la mobilisation du plus grand nombre, chefs d'entreprise, cadres dirigeants, investisseurs, décideurs économiques pour faire rayonner une identité collective et vivante.

Le réseau des « ambassadeurs du pays Boulonnais » et ses membres s'engagent individuellement et collectivement à faire vivre et à enrichir le positionnement territorial au travers de leurs actions et communications.

A ce titre, l'Ambassadeur du pays Boulonnais, reconnaît et accepte les clauses suivantes :

- Par son engagement, l'ambassadeur apporte sa contribution à une démarche de fédération de l'ensemble des acteurs du territoire qui veulent porter la voix du territoire boulonnais, assurer sa promotion et son rayonnement. Son adhésion lui fait rejoindre la communauté des Ambassadeurs « qui aiment » le pays boulonnais.
- Sa participation à la démarche de valorisation du territoire est volontaire et bénévole et ne donne lieu à aucune rémunération.
- L'ambassadeur peut décider de mettre fin à son engagement sans contrainte de délai par courriel. En contrepartie, Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale, pilote du dispositif Boulogne-sur-Mer Attractive se réserve le droit de mettre fin à la mission en cas de manquements aux engagements énumérés ci-dessous.

Engagements de l'Ambassadeur Boulogne-sur-Mer Attractive :

- Promouvoir une image positive du territoire boulonnais par tous les moyens de communication dont il dispose (site internet, réseaux sociaux, lors de rencontres professionnelles ou salons...)
- Informer des actions / communications prévues et réalisées ou d'éventuelles demandes de soutien technique
- Relayer les demandes d'information, d'amélioration et/ou en proposer
- Transmettre les opportunités de projets, d'affaires, ou d'implantation
- Participer aux réunions et actions organisées par le réseau des Ambassadeurs
- Respecter l'identité et le travail de chacun des membres du réseau des Ambassadeurs lors de la mise en œuvre des actions de communication
- Faire connaître le réseau d'Ambassadeurs du pays Boulonnais et identifier de nouveaux ambassadeurs.

Engagements de Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale :

- Animer le réseau pour permettre l'échange et le partage de connaissances / expériences
- Créer et administrer un site dédié à l'attractivité du territoire
- Diffuser un guide d'inspiration, outil d'aide à la prise de parole sur le territoire bouloonnais à enrichir
- Fournir les supports utiles pour exercer la mission d'ambassadeur (supports d'informations, contenus web)
- Mettre à disposition les contacts utiles
- Relayer aux membres du réseau les outils, contenus fournis par d'autres membres du réseau et permettant de valoriser le territoire bouloonnais
- Inviter les ambassadeurs à des événements qui leur sont dédiés ou qui les intéressent
- Répondre aux questions / demandes d'amélioration des Ambassadeurs
- Associer les Ambassadeurs dans l'élaboration d'actions de communication
- Informer des évolutions d'organisation et d'outils

Adhésion à la charte des Ambassadeurs :

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e).....

Certifie avoir pris connaissance de la présente charte, des clauses et valeurs énoncées, concède accepter d'en respecter les termes et engagements, m'engage à porter haut et fort les valeurs communes de notre territoire, à contribuer à l'effort collectif de promotion du rayonnement territorial, à rendre notre territoire plus attractif encore.

Fait à :

Le :

Signature :

Merci de retourner la charte complétée et signée par mail à l'adresse suivante :
e.dufeutrel@boulogne-developpement.com

AVRIL 2023